

# ARCHIGNY

## Notre CAP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAIRIE



86 210 ARCHIGNY

**BULLETIN MUNICIPAL**

De décembre 2025 à mai 2026

N°79



<b>Sommaire</b>	<b>p. 2</b>
<b>Edito du Maire</b>	<b>p. 3</b>
<b>Retours en images</b>	<b>p. 4-5</b>
<b>Infos municipales</b>	<b>p. 5-9</b>
<b>Vie pratique</b>	<b>p. 9-10</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>P. 10-11</b>
<b>Famille</b>	<b>p. 12</b>
<b>Vie associative</b>	<b>p. 13-20</b>
<b>Les entreprises archignoises</b>	<b>p. 21</b>
<b>Agenda et festivités 2025/2026</b>	<b>p. 22-23</b>

## **MAIRIE**

38 Rue Roger Furgé  
86210 ARCHIGNY  
Tél : 05 49 85 31 26  
E-mail : [contact@mairie-archigny.fr](mailto:contact@mairie-archigny.fr)  
[www.mairie-archigny.fr](http://www.mairie-archigny.fr)

## **Horaires d'ouverture de la mairie**

Mardi et Mercredi : 9h-12h / 14h-17h30  
Jeudi : 9h-12h  
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

## **Horaires d'ouverture de La Poste Communale**

Mardi Mercredi et jeudi matin : 9h-12h  
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

## ÉDITO DU MAIRE



**Romain MARTINEAU**  
Maire d'Archigny

Chères habitantes,  
Chers habitants,

Depuis notre élection, j'ai souhaité, avec l'ensemble du conseil municipal, engager rapidement le travail afin de répondre aux attentes de chacun et de préparer l'avenir de notre commune.

Je tiens avant tout à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Votre soutien et vos encouragements nous donnent l'énergie nécessaire pour mener à bien les projets importants pour Archigny.

Parmi les priorités engagées, la réhabilitation du bar-restaurant avance avec les premières évaluations de travaux réalisées par plusieurs artisans. Nous sommes désormais dans l'attente de la désignation d'un maître d'œuvre pour accompagner ce projet essentiel à la vie du village.

Autre dossier important : la boulangerie. L'état des lieux a eu lieu le 30 avril et nous travaillons activement afin d'étudier les possibilités de réouverture et de valorisation de ce lieu central pour les habitants.

Ces dernières semaines ont également permis de visiter les différents bâtiments communaux afin d'identifier les travaux nécessaires et les améliorations à prévoir pour préserver et moderniser notre patrimoine.

J'ai également multiplié les échanges avec nos partenaires institutionnels autour de plusieurs sujets majeurs : le maintien de notre école, le projet du bar-restaurant et la valorisation de l'Abbaye de l'Étoile, patrimoine emblématique auquel nous sommes particulièrement attachés.

Malgré notre mobilisation, notre école perdra malheureusement une classe à la rentrée prochaine. Cette situation touche aujourd'hui de nombreuses communes rurales. Soyez assurés que je continuerai à défendre notre école avec détermination tout en œuvrant pour

rendre notre commune toujours plus attractive pour les jeunes familles.

Dans un esprit de proximité et de participation, plusieurs commissions municipales ont été mises en place afin de travailler sur des thématiques importantes : travaux, environnement, vie associative, communication, festivités et embellissement du village.

L'embellissement de notre commune fait également partie de nos engagements avec des plantations et différents aménagements réalisés avec l'aide de bénévoles et des membres du conseil municipal.

Nous préparons aussi les festivités de l'été afin de proposer des moments de convivialité et de partage pour toutes les générations.

Enfin, une réunion publique sera organisée à l'automne afin de vous présenter les projets en cours et d'échanger avec vous sur l'avenir de notre commune.

Je suis conscient que beaucoup reste à accomplir, mais soyez assurés de mon engagement total au service d'Archigny et de ses habitants.

Bien chaleureusement,

Le Maire,  
Romain Martineau

# Archigny

est sur

## IntraMuros

Téléchargez l'application  
et restez informé !

- Alertes en temps réel**
- Événements et actualités**
- Infos pratiques et services utiles**

Scannez-moi !

DISPONIBLE SUR

Disponible sur

Votre mairie utilise l'application mobile *IntraMuros* pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune !

# RETOURS EN IMAGES

## RALLYE DE LA VIENNE



Le 8 mars, notre commune d'Archigny a une nouvelle fois vibré au rythme du Rallye de la Vienne. Comme chaque année, le passage du rallye a animé le village et rassemblé habitants, bénévoles et passionnés dans une ambiance conviviale. Une belle réussite qui fait vivre notre commune et contribue à son dynamisme.

## COMMÉMORATION DU 19 MARS



Le 19 mars, la commune d'Archigny s'est réunie pour commémorer le cessez-le-feu en Algérie et rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette cérémonie, marquée par la présence des élus des deux municipalités à la suite des élections du 15 mars, témoigne de la continuité du devoir de mémoire et de l'attachement partagé aux valeurs de recueillement et de transmission.

## MOBILISATION DES ÉLUS DE LA VIENNE CONTRE LES FERMETURES DE CLASSES



Présence de M. Martineau, accompagné de nombreux maires de la Vienne, lors de la manifestation du 26 mars 2026 pour défendre les écoles rurales et s'opposer aux fermetures de classes.

## LE CONSEIL MUNICIPAL À L'ŒUVRE



Le 1<sup>er</sup> avril, le conseil municipal avait sa 1<sup>ère</sup> réunion de travail. Il poursuit son installation avec des réunions régulières afin de lancer les premiers dossiers et assurer la continuité des actions communales.

## RENCONTRE AVEC L'AMICALE DES POMPIERS



Le 9 avril 2026, les élus ont répondu à l'invitation de l'Amicale des pompiers d'Archigny et de Monthoirion. Un moment convivial marqué par des échanges constructifs et enrichissants.

## ÉCHANGE AVEC LE PRÉSIDENT DE GRAND CHÂTELLERAULT



Le 18 avril 2026, la municipalité a rencontré Monsieur Cibert, nouveau président de Grand Châtellerault. Cet échange a permis d'évoquer les enjeux de la ruralité et les projets pour notre territoire.

## LA SOUS-PRÉFÈTE EN VISITE À ARCHIGNY



Le 28 avril 2026, la municipalité d'Archigny a accueilli Judicaëlle Ruby pour un temps d'échange autour des enjeux de la commune : maintien de l'école, réhabilitation du bar-restaurant et avenir de l'abbaye de l'Étoile. Une rencontre constructive pour accompagner les projets du territoire.

## UN PREMIER MARIAGE PLEIN D'ÉMOTION



Monsieur le Maire, accompagné de sa 3<sup>ème</sup> adjointe, Angélique Ernault, a eu l'honneur de célébrer le tout premier mariage du mandat. Un moment chaleureux et émouvant partagé avec les mariés et leurs proches.

## EN VISTE À ARCHIGNY

### SUR LES TRACES DE L'ACADIE : UNE JOURNÉE DE MÉMOIRE ET DE PARTAGE À ARCHIGNY



Samedi 25 avril 2026, nous avons eu l'honneur d'accueillir Mme Liette LANTEIGNE, directrice générale d'Autisme Péninsule acadienne, accompagnée de Mmes Sybil PECRIAUX, conseillère départementale déléguée aux relations internationales, Sandrine BARRAUD, en charge du tourisme, et Marielle BUISSON, en charge de la coopération internationale.

Nos élus, Mme Marie JUMEAU et M. Rainier GOURMAUD, ont débuté cette visite par le musée acadien d'Archigny, ferme n°6. Accompagnés de Marie-Marcelle PUCHAUD ainsi que de Lucien et Roselyne GERME, membres de l'association « LES COUSINS ACADIENS DU POITOU », ils ont redonné vie à l'histoire acadienne à travers récits et anecdotes sur leurs ancêtres. Un beau moment de mémoire et de partage.

La visite s'est poursuivie sur le site de l'ancien musée acadien avant de s'achever à l'abbaye de l'Étoile, l'occasion de mettre en valeur la richesse de notre patrimoine auprès des élus du département et de nos partenaires internationaux.

Quelques semaines plus tard, le lundi 25 mai 2026, les communes d'Archigny et de La Puye ont accueilli des jeunes venus de Louisiane, du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que de la Vienne, dans le cadre d'un projet de transmission de la mémoire et de la culture acadiennes.

Organisée autour d'une visite de la ligne acadienne, cette rencontre a permis de renforcer les liens entre des territoires unis par une histoire commune.

## CÉRÉMONIE

### ARCHIGNY COMMÉMORE LE 8 MAI 1945 DANS LE SOUVENIR ET LE PARTAGE



Le 8 mai, la commune d'Archigny s'est réunie pour commémorer la victoire du 8 mai 1945 dans un moment de recueillement et de mémoire. Habitants, élus, anciens combattants et jeunes générations étaient présents pour honorer celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix.

La cérémonie, marquée par le dépôt de gerbes et la lecture des messages officiels, s'est déroulée dans une ambiance solennelle. Les porte-drapeaux, dirigés par M. Moulin, ont apporté une grande dignité à cette commémoration par leur présence et leur engagement envers le devoir de mémoire.

Les sapeurs-pompiers d'Archigny et de Monthoiron étaient également présents, témoignant de leur attachement aux valeurs de solidarité, de courage et de respect.

Les enfants de l'école, accompagnés de leur directrice, ont apporté une touche d'émotion à cette cérémonie, rappelant l'importance de transmettre la mémoire aux nouvelles générations. La forte participation des habitants a également souligné l'attachement de chacun à ce temps de souvenir et de partage.

À l'issue de la cérémonie, les participants se sont retrouvés autour d'un verre dans le jardin de la salle des fêtes. Sous un soleil radieux, ce moment convivial a permis de prolonger cette matinée de commémoration dans une atmosphère chaleureuse et fraternelle.

# INFOS MUNICIPALES

## LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite des dernières élections municipales, la commune d'Archigny est heureuse de présenter son nouveau Conseil municipal. Composé d'élus aux parcours et sensibilités variés, le Conseil municipal travaillera dans un esprit de dialogue, d'écoute et de coopération afin de répondre aux enjeux du quotidien et de préparer l'avenir d'Archigny.

### LES ADJOINT(E)S



Aurélie FANTINO



Jérôme JUSSIAME



Angélique ERNAULT



Rainier GOURMAUD

### LES CONSEILLER(E)S



Marie JUMEAU



Jean-Noël PAPUCHON



Elisabeth AZEVEDO



Quentin THOMAS



Séverine TRICHARD



Sébastien ROUIL



Maryse RENAUD

### LE MAIRE



Romain MARTINEAU

### LES CONSEILLER(E)S DE L'OPPOSITION

UNISSONS ARCHIGNY



Éric SOULAT



Stéphanie DICHE

ARCHIGNY DEMAIN



Orlane MILLIOT

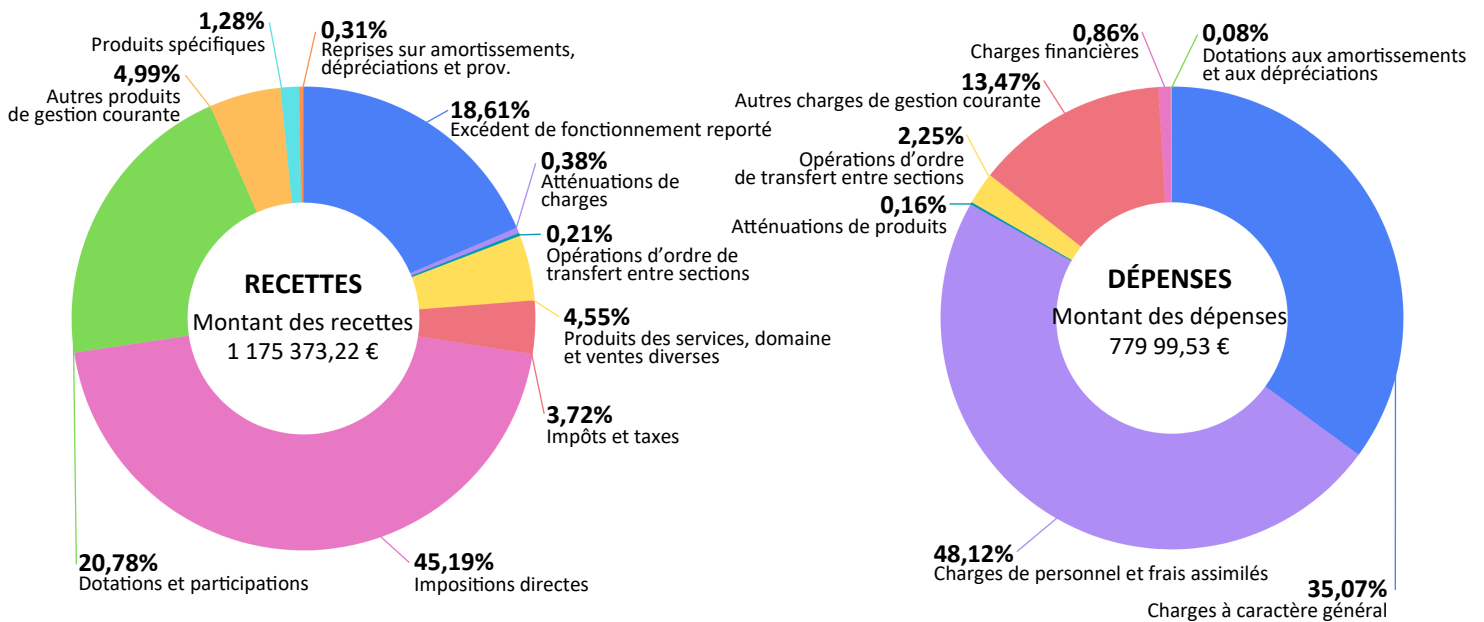
## BUDGET MUNICIPAL

### Budgets réalisés en 2025

Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement

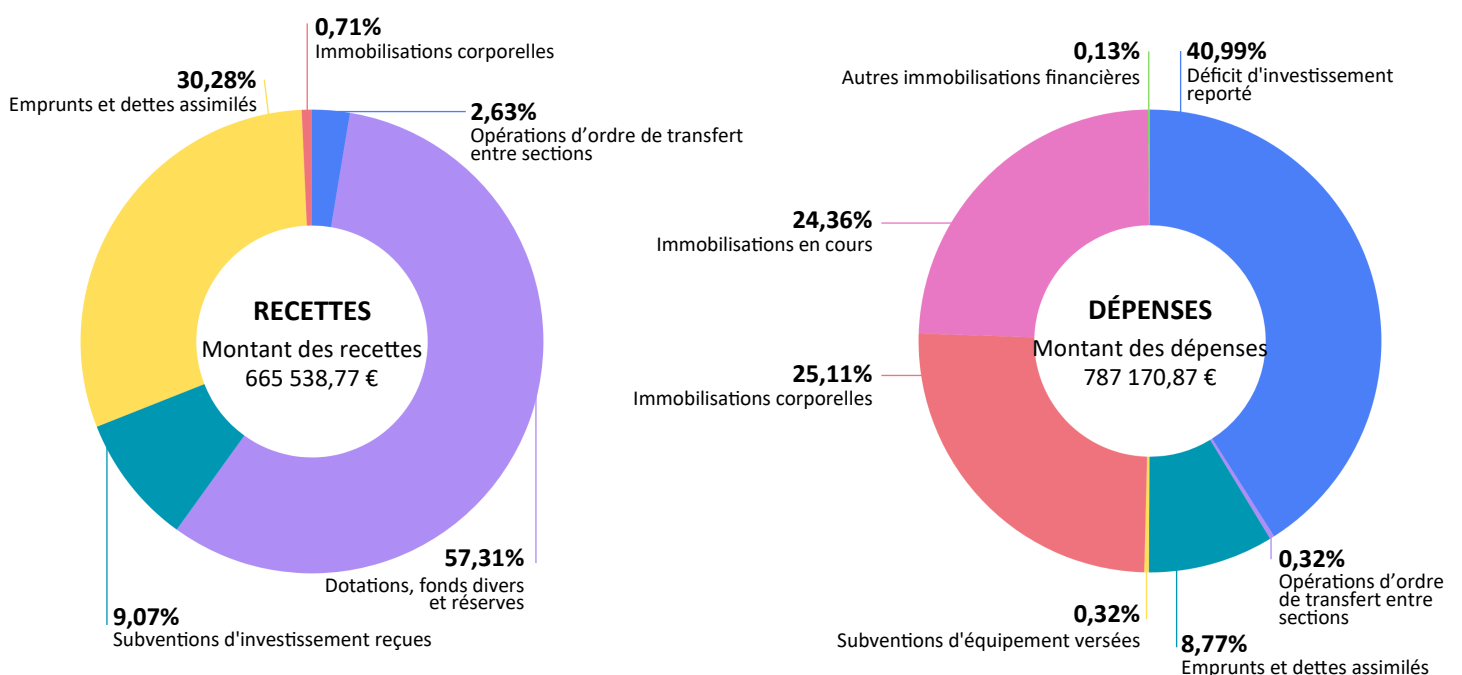
#### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Réalisé en 2025



#### BUDGET D'INVESTISSEMENT

Réalisé en 2025



## CIVISME ET PROPRETÉ

### RÉGLEMENTATION DES TRAVAUX DE JARDINAGE ET NUISANCES SONORES

Avec le retour des beaux jours, les travaux de jardinage et de bricolage reprennent dans notre commune. Afin de préserver la tranquillité de chacun et le bien-vivre ensemble à Archigny, il est rappelé que l'utilisation des appareils bruyants (tondeuses à gazon, débroussaileuses, tronçonneuses, perceuses, taille-haies, etc.) est réglementée.

#### Horaires autorisés pour les travaux bruyants

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne sonore ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00 uniquement

Ces horaires sont fixés par la réglementation préfectorale relative à la lutte contre les nuisances sonores.

#### Respect du voisinage

Quelques gestes simples permettent de maintenir de bonnes relations de voisinage :

- éviter les travaux bruyants tôt le matin ou tard le soir ;
- entretenir régulièrement son matériel afin de limiter le bruit ;
- prévenir ses voisins en cas de travaux exceptionnels ;
- privilégier, lorsque cela est possible, des équipements moins bruyants.

Le respect de ces règles contribue à la qualité de vie de tous les habitants.

La municipalité remercie chacun pour son civisme et son attention au confort de ses voisins.

## SÉCURITÉ & PRÉVENTION

### DEFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE (DAE)

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est désormais installé sur le bâtiment des toilettes publiques, face à la mairie. Accessible à tous, cet équipement permet d'intervenir rapidement lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque.



Le défibrillateur peut être utilisé lorsqu'une personne est inconsciente et ne respire plus normalement. Simple d'utilisation, il guide chaque geste grâce à des messages vocaux et ne délivre un choc électrique que si cela est nécessaire.

En cas d'urgence :

1. Appelez les secours : 15, 18 ou 112
2. Commencez immédiatement un massage cardiaque
3. Prenez le défibrillateur et suivez les instructions de l'appareil

Le lundi 13 avril 2026, les agents communaux administratifs et périscolaires ont participé à une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) afin d'apprendre les gestes essentiels de premiers secours : protéger, alerter, pratiquer un massage cardiaque, utiliser un défibrillateur et réagir efficacement face aux situations d'urgence du quotidien.



 **INFORMATION**  
à la population

**LES CONTENEURS PAPIERS ET VERRES**  
situés près des ateliers municipaux,  
derrière la médiathèque

**SONT DÉPLACÉS**

 Ils sont désormais  
à votre disposition  
sur le parking  
du stade. 

 À COMPTER DU  
**13 MAI 2026**

Merci de votre compréhension et de votre geste pour l'environnement ! 

## INITIATIVES CITOYENNES

### UNE MOBILISATION CITOYENNE POUR LE FLEURISSEMENT D'ARCHIGNY



Nous avons été très heureux de pouvoir contribuer, aux côtés des habitants d'Archigny, à l'embellissement floral de la commune. Il ne restait plus qu'à mettre en valeur les pots déjà présents sur le territoire afin de leur redonner tout leur éclat.

Grâce à la participation active des habitants, qui ont généreusement offert des boutures et des plantes, cette action a pu être réalisée à moindre coût pour la commune, voire sans dépense supplémentaire.



Cette belle dynamique collective montre toute l'importance de l'engagement de chacun dans la vie locale.

Afin de poursuivre cette initiative conviviale et participative, nous proposerons régulièrement des matinées découvertes, avec des ateliers organisés environ tous les deux mois. Ces moments seront ouverts à tous, des plus jeunes aux plus anciens.

Chacun pourra ainsi participer avec plaisir à l'embellissement de notre commune, dans un esprit de partage, de convivialité et de solidarité.

## INFOS UTILES

### COLLECTE DES DÉCHETS : RAPPEL

- Mercredi semaine paire : bacs noirs
- Mercredi semaine impaire : bacs jaunes

Merci de **sortir vos bacs la veille au soir** à partir de 19h et de les **laisser accessibles jusqu'à 13h**, sauf si la collecte a déjà été effectuée.

En cas de jour férié, la collecte est reportée au samedi suivant.

Informations complémentaires sur le site de la mairie, rubrique « Au quotidien », puis « Collecte des déchets », ou sur le site de Grand Châtelleraut.

Service déchets : 0 800 835 821 (numéro gratuit)



## FRANCE SERVICES

La permanence à Archigny



### PERMANENCE À ARCHIGNY UN JEUDI SUR DEUX - SEMAINES PAIRES

DE 9H À 12H

Un accompagnement de proximité pour vos démarches administratives (santé, famille, retraite, emploi, logement, impôts...)

#### FRANCE SERVICES PLEUMARTIN

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
lundi et mercredi 9h - 12h15  
mardi 13h30 - 17h30  
jeudi 9h - 12h15 et 13h30 - 17h30  
vendredi 9h - 12h15 et 13h30 - 16h30

32 avenue des Acacias  
86450 PLEUMARTIN  
05 49 23 70 88  
pleumartin@france-services.gouv.fr

#### FRANCE SERVICES BONNEUIL-MATOURS

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
mardi et vendredi 9h - 12h et 13h30 - 17h30  
mercredi et samedi 9h - 12h  
jeudi 13h30 - 17h30

1 rue de La Poste  
86210 BONNEUIL-MATOURS  
09 74 36 99 70  
bonneuil-matours@france-services.gouv.fr



### PERMANENCE EXTÉRIEURE

#### À AVAILLES-EN-CHÂTELLERAUT

Le jeudi de 9h à 12h  
SEMAINES IMPAIRES UNIQUEMENT

Organisée par France Services Bonneuil-Matours



France Services, proche de vous, proche de chez vous !

## LIGNE 13

## HORAIRES DE BUS ARCHIGNY



### VOS HORAIRES À L'ARRÊT ARCHIGNY CENTRE

→ DIRECTION CHÂTELLERAUT				DIRECTION BELLEFONDS			
DU LUNDI AU VENDREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE				DU LUNDI AU VENDREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE			
06:42	07:37	08:44	13:47	13:23	17:23	18:23	19:23
1	2	4	6	2	3	4	6
SAMÉDIS ET VACANCES SCOLAIRES*				SAMÉDIS ET VACANCES SCOLAIRES*			
06:44	07:44	08:44	13:47	13:23	17:23	18:23	19:23
2	3	4	6	2	3	4	6

**Horaires donnés à titre indicatif.**  
La circulation et ses aléas peuvent modifier les horaires.

- 1 Circule le mercredi sans réservation.
- 2 Circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur réservation.
- 3 Circule du lundi au vendredi sans réservation pendant les vacances scolaires.
- 4 Circule le samedi sur réservation.

Transport sur réservation  
Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite

**POUR RÉSERVER**  
Pour un transport du mardi au samedi, réservez jusqu'à la veille 18h.  
Pour un transport le lundi, réservez jusqu'à vendredi 18h.

05 49 21 15 15 | www.bustac.com

**HORAIRES VALABLES**  
Du 1<sup>er</sup> avril  
au 3 juillet 2026

**PLUS D'INFOS**  
L'Agence TAC - arrêt Hôtel de Ville  
Boulevard Bossac - 86100 Châtelleraut  
05 49 21 15 15  
bustac.com  
contact.bustac@transdev.com  
BusTac Châtelleraut

**TICKET 1 HEURE**  
1,30 €

\* Vacances scolaires de la zone A

## INFOS UTILES

LA MAISON DE L'HABITAT DE GRAND CHÂTELLERAULT, ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV', VOTRE GUICHET DE SERVICE PUBLIC POUR VOUS ACCOMPAGNER GRATUITEMENT DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION D'HABITAT.



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

La Maison de l'habitat de Grand Châtellerault, espace conseil France Rénov', informe les habitants de Grand Châtellerault que le guichet national **MaPrimeRénov' est ré-ouvert**.

Les propriétaires peuvent, à nouveau, **déposer leur demande d'aide** pour leurs travaux de rénovation énergétique d'ampleur, **sous réserve de respecter les critères d'éligibilité en vigueur**.

**Nouveau ! Désormais le passage par un Espace Conseil France Rénov' est obligatoire dans le cadre d'un dossier de rénovation énergétique conséquent (Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné). La Maison de l'habitat peut donc assurer ce rendez-vous. Il s'agit d'un temps d'échange gratuit qui permet au ménage de présenter son projet de rénovation énergétique d'ampleur, de vérifier son éligibilité aux aides et d'être orienté vers les bons interlocuteurs (Accompagnateur Rénov', artisans RGE, etc).**

D'autre part, les propriétaires souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique moindre (Ma Prime Rénov' par geste), d'adaptation à la perte d'autonomie, de réhabilitation lourde ou dans le cadre d'un projet locatif sont également invités à prendre contact avec la Maison de l'habitat de **Grand Châtellerault pour un accompagnement gratuit et personnalisé :**

- Information sur les dispositifs d'aides mobilisables
- Conseil technique sur les travaux les plus adaptés
- Analyse des devis
- Réalisation de visites-conseils
- Appui au montage et au dépôt des dossiers de demande d'aides

Besoin d'être aiguillé ? Des doutes dans votre projet ? Par où commencer ? **Un seul interlocuteur, une seule porte d'entrée, la Maison de l'habitat de Grand Châtellerault !**

### Contact :

Maison de l'habitat de Grand Châtellerault, espace conseil France Rénov'  
1 square Gambetta à Châtellerault  
05 49 93 00 05  
renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr

### Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 09h à 12h00 et de 14h à 17h00

### Accueil physique uniquement sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 14h à 17h00

## RISQUES NATURELS

**SÉCHERESSE 2025 : ABSENCE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE**



La municipalité d'Archigny informe les administrés que la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle déposée par la commune au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2025 n'a pas été retenue par les services de l'État.

Après instruction du dossier et analyse des critères météorologiques et géotechniques, l'arrêté interministériel publié récemment ne classe pas la commune d'Archigny parmi les communes reconnues en état de catastrophe naturelle pour cet épisode de sécheresse.

Les habitants ayant constaté des fissures ou des désordres sur leur habitation sont invités à :

- prendre contact avec leur compagnie d'assurance afin de déclarer les dommages constatés ;
- conserver des photographies et tout document utile permettant de suivre l'évolution des désordres ;
- signaler la situation en mairie afin de permettre un recensement des habitations concernées.

La commune reste attentive à la situation et continuera à accompagner les administrés dans leurs démarches.

Pour toute information complémentaire, les administrés peuvent contacter la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

## TERRITOIRES & PROJETS

**PLUi-HM : UN PROJET COMMUN POUR LES 47 COMMUNES**

Depuis septembre 2024, la compétence « Planification urbaine », auparavant exercée par chaque commune, a été transférée à l'agglomération de Grand Châtellerault. Celle-ci élabore désormais le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), un document qui permettra de décider, avec les 47 communes, comment organiser le territoire : où construire des logements, comment préserver la nature et les terres agricoles, où développer de nouvelles activités, et comment améliorer les déplacements et la qualité de vie.

Le PLUi s'appliquera à terme sur tout le territoire de l'EPCI. L'instruction de chaque autorisation d'urbanisme sera donc réalisée sur la même base pour les 47 communes. Il fixera les grandes orientations d'aménagement et les règles de construction applicables sur l'ensemble des communes, tout en tenant compte des spécificités locales.

Le PLUi de Grand Châtelleraut sera aussi un PLUi-HM, allant au-delà d'un simple document de planification urbaine. Il intègre également les volets "Habitat" et "Mobilités", afin de mieux articuler le développement des logements, les besoins en déplacements, et l'organisation des services sur l'ensemble du territoire. Il permettra ainsi de penser de manière cohérente l'aménagement du territoire, en conciliant dynamisme local, attractivité et transition écologique.

Actuellement, nous sommes engagés dans la phase de diagnostic, qui se poursuivra jusqu'au second semestre 2026. Cette étape essentielle permet d'analyser et de comprendre le territoire, ses atouts, ses besoins et ses enjeux pour les années à venir.

Afin de permettre à chaque habitant et élu de s'informer et de contribuer à son élaboration, un cahier de doléances sera prochainement mis à disposition dans chaque mairie.

Dès à présent, vous pouvez également nous contacter pour toute question ou contribution à l'adresse suivante :



plui-hm@grand-chatelleraut.fr



Une zone humide fonctionnelle, c'est quoi ?

C'est une terre qui se gorge d'eau en hiver grâce au débordement du cours d'eau. La zone humide contribue à épurer et infiltrer la précieuse ressource bleue vers les nappes. Quand l'eau vient à manquer, ces terres mouillées restituent l'eau au ruisseau assoiffé, assurant un débit suffisant aux habitants aquatiques, malgré les sécheresses.

Les zones humides sont de véritables tampons entre la terre ferme et l'eau, agissant comme des éponges. Elles rendent notre territoire davantage résilient aux aléas climatiques de plus en plus fréquent : crues, sécheresses.

Qui l'eût cru ?

Le débordement des cours d'eau, autrement dit la crue, n'est pas synonyme de dysfonctionnement : c'est un phénomène naturel et ancestral. Si le débordement d'un fleuve dans une métropole n'est pas souhaitable, le débordement d'un petit ruisseau dans une zone non urbanisée est bénéfique puisqu'il atténue l'onde de crue et dissipe les écoulements qui arrivent alors moins rapidement vers l'aval.

Et alors, cette zone humide est accessible ?

Pas encore ! La restauration de la zone humide n'est pas encore terminée.

Une phase de plantation d'arbres est prévue à l'hiver 2026-2027. C'est le peuplier noir, une espèce locale qui a été choisi car il est bien adapté aux zones humides et parce que cette espèce très fréquente dans nos campagnes autrefois, est aujourd'hui en voie de disparition. La plantation de peupliers noirs à Archigny constituera donc une réserve génétique, soutenue par l'Inrae et l'ONF.

La zone humide de la Talbardière sera officiellement accessible pour les marcheurs à partir du printemps 2027. Un chemin balisé permettra de traverser la zone humide en fin de printemps et en été. Le reste de l'année, l'éponge sera gorgée d'eau.

Pour patienter encore une année, le Conservatoire d'espaces naturels organisera une visite guidée exceptionnelle le samedi 13 juin à 10h pour découvrir les travaux qui ont été réalisés et comprendre comment fonctionnent les zones humides de la vallée de l'Ozon de Chenevelles.

Renseignement et inscription obligatoire auprès de Laure BONIAKOWSKI 07 75 73 86 53 l.boniakowski@cen-na.org

*Pour rappel, la zone humide de la Talbardière est un territoire de chasse privée. Cette activité est donc interdite à toute personne non autorisée.*

## ENVIRONNEMENT

### ZONE HUMIDE DE LA TALBARDIÈRE À ARCHIGNY

Des travaux de restauration réalisés en 2025 : D'importants travaux de restauration de l'Ozon de Chenevelles, du Badard et de ses zones humides ont eu lieu à l'été 2025 sur le site de la Talbardière à Archigny. Peut-être avez-vous remarqué le passage d'engins de chantier entre août et octobre dernier ?

Depuis juillet 2025, cette zone humide de 8 ha est gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine. Les deux groupements forestiers propriétaires des parcelles ont cédé au Conservatoire la gestion de leurs parcelles via un bail emphytéotique de 99 ans !

En concertation avec les propriétaires, le Conservatoire d'espaces naturels et le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA) ont mené un projet de restauration ambitieux :

- Remise en fond de vallée et reméandrage des cours d'eau sur plus de 1 km. Ceux-ci avaient été déplacés au milieu des années 1970 pour aménager des parcelles plus grandes et moins humides
- Apport de granulats alluvionnaires et de blocs calcaires pour diversifier les écoulements et les habitats aquatiques
- Reconexion du cours d'eau avec ses zones humides sur plus de 8 ha.

L'objectif était de restaurer un cours d'eau en bon état et de recréer une zone humide diversifiée et fonctionnelle.

## ÉDUCATION-JEUNESSE

### LA COMMUNE ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE L'ÉCOLE

Dès notre prise de fonctions, nous avons été confrontés à l'annonce de la fermeture d'une classe. Très rapidement, nous nous sommes mobilisés en sollicitant les services de l'Éducation nationale, les syndicats et le rectorat afin de défendre notre école.

Nous avons participé aux différentes réunions, notamment au Conseil départemental de l'Éducation nationale, et rencontré les représentants de l'État. Malgré des échanges constructifs et des arguments solides, la décision, préparée de longue date, n'a malheureusement pas pu être remise en cause cette année.

Aux côtés d'autres élus et des parents d'élèves, nous nous sommes également mobilisés en préfecture pour exprimer notre opposition à ces fermetures. Nous remercions chaleureusement le sénateur pour son soutien constant et son engagement en faveur de notre commune.

Même si la fermeture de classe est aujourd'hui actée, nous gardons espoir : une évolution des effectifs pourrait permettre le maintien du nombre de classes. Nous travaillons activement en ce sens et réfléchissons également à des solutions avec les communes voisines.

Parallèlement, nous avons souhaité renforcer notre présence auprès de l'école à travers des rencontres avec les équipes éducatives, des visites à la cantine et des échanges avec les enfants. Autant de moments essentiels pour rester à l'écoute et accompagner au mieux la vie scolaire.

Cette année, les élèves de CE/CM ont eu la chance de partir trois jours au Puy du Fou dans le cadre de leur séjour pédagogique. Un beau moment qui illustre toute la richesse et la vitalité de notre école. Nous remercions chaleureusement les enseignantes pour leur investissement et leur engagement

dans l'organisation des séjours pédagogiques ainsi que des nombreux projets menés tout au long de l'année au bénéfice des enfants.

La municipalité tient également à remercier chaleureusement les encadrantes de la cantine - Sabrina R., Amandine E. et Amandine R. - pour leur attention et leur bienveillance auprès des enfants, notamment à travers les petites récompenses (jeux, casse-tête...) offertes pour valoriser les bons comportements, très appréciées des élèves.



Nous remercions également Nathalie, agente de la cantine, pour son implication dans l'élaboration des repas, avec une attention constante portée aux goûts des enfants et une adaptation des recettes afin de proposer des plats appréciés de tous.

Enfin, la commune continue de s'impliquer concrètement en apportant un soutien financier aux projets scolaires (sorties, séjours pédagogiques...) ainsi qu'au fonctionnement de l'école, afin de garantir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

### VOYAGE DANS LE TEMPS À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Cette année, les élèves de l'école ont remonté le temps pour découvrir les personnes et les faits qui ont marqué l'Histoire.

Après avoir parcouru les différentes périodes historiques, les enfants ont réalisé des sorties dans des lieux chargés d'Histoire.

Grâce au soutien de la mairie, de l'APE et des parents d'élèves, les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont pu partir en classe découverte pendant 3 jours et 2 nuits au Puy du Fou. Les spectacles grandioses ont émerveillé les enfants, qui garderont de beaux souvenirs de ce voyage.

Les classes de maternelle et de GS-CP sont allées, au mois de mai, visiter la forteresse de Montbazon et participer à deux ateliers pédagogiques.

Pour clore l'année, le vendredi 26 juin, les élèves présenteront leur spectacle sur le thème du voyage dans le temps lors de la fête de l'école.



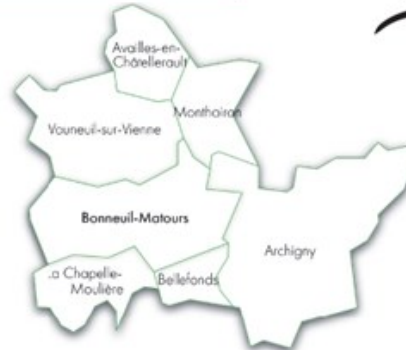
## ADMR

### Association ADMR de Bonneuil-Vouneuil



#### Nos services

Que vous ayez besoin d'aide et /ou soins à domicile, de garde d'enfants, de transport accompagné ou encore de téléassistance, l'ADMR propose des services pour tous, à tous les âges de la vie !



- 15 701 heures d'interventions
- 9 bénévoles
- 138 bénéficiaires
- 19 salarié(e)s

#### Devenez bénévoles à l'ADMR de Bonneuil-Vouneuil !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble. Alors rejoignez-nous !

**i** Représentante pour la commune d'Archigny au sein de l'association cantonale : **Sylvie Gourmaud**

**📍** 8 bis, rue du 8 mai 86210 Bonneuil-Matours  
**✉** info.assobonneuil@fed86.admr.org  
**☎** 05 49 02 50 84



**Le saviez-vous ?**  
**Aides fiscales**  
 Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% des sommes versées, ou d'une avance immédiate de crédit d'impôt sous certaines conditions.

#### Vous souhaitez nous rencontrer ?

Nous vous accueillons dans nos locaux le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h



## AMICALE DES PÊCHEURS ACHINOIS

### UNE BELLE OUVERTURE POUR LA SAISON DE PÊCHE



Amis pêcheurs,  
 Une belle saison de pêche s'est ouverte cette année, avec un temps magnifique et un grand soleil. Monsieur le Maire nous a fait l'honneur de sa visite lors du dernier lâcher de truites. Les trois lâchers se sont bien passés, avec une très grande participation de votre part. L'Association des Pêcheurs Archinois vous remercie pour votre fidélité et espère qu'elle perdurera.

## ARCHIFOLK

### NOTRE FANTASIE ET NOS ENVIES, FESTIVES OU PLUS SÉRIEUSES.

Instruments acoustiques, 6 musiciens : clarinette, accordéon diatonique, flûte traversière, violon, mandoline, mandole, violoncelle, guitare, percussions et chant.

Depuis 15 ans nous nous produisons à la demande des organisateurs lors de fêtes associatives, fêtes de rues, bars, écoles, maisons de retraites, en intérieurs ou en extérieurs, un peu partout aux alentours et parfois un peu plus loin.

Archifolk sera présent à la fête des Acadiens le 15 août à la Ferme n°10 à Archigny.

Contacts : 06 86 7646 51 et 06 88 72 35 23



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'ARCHIGNY ET MONTHOIRON

### LES SAPEURS-POMPIERS D'ARCHIGNY ET MONTHOIRON AU CŒUR DE LA VIE COMMUNALE

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Archigny et de Monthoiron participe activement à la vie de notre commune tout au long de l'année. Au-delà de notre engagement au service de la population, nous œuvrons pour créer du lien, partager des moments conviviaux et soutenir les actions du centre de secours.

Chaque année, plusieurs manifestations rythment la vie de l'Amicale : portes-ouvertes, bal, repas, rando quad, cérémonies et participations aux événements communaux. Ces moments sont l'occasion de rencontrer les sapeurs-pompiers, d'échanger avec eux et de soutenir leurs projets dans une ambiance chaleureuse.



L'Amicale joue également un rôle important de soutien envers les pompiers (actifs et anciens) et leurs familles, en participant à la cohésion du groupe et à l'entraide entre générations. Elle contribue ainsi à faire vivre l'esprit de solidarité qui anime nos centres de secours.

Vous souhaitez vous engager utilement, vivre une expérience humaine forte et servir votre commune ? Le centre de

secours d'Archigny recrute régulièrement des sapeurs-pompiers volontaires. Hommes ou femmes, jeunes ou adultes, chacun peut trouver sa place au sein de cette belle mission citoyenne.



Pour tout renseignement sur notre Amicale ou pour rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Florent BUSSEREAU, Chef du centre de secours d'Archigny  
Tél : 06.09.17.86.45 / Mail : cdc-archigny@sdis86.net

Joël GABREAU, Président de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Archigny et Monthoiron (SPAM)  
Tél : 06.38.93.64.48 / Mail : amicale.spam@gmail.com

*Servir, protéger, s'engager : une aventure à portée de main*

## ARCHIGOOD

### L'ANGLAIS EN S'AMUSANT À ARCHIGNY !

L'association ArchiGood, créée en septembre 2025 propose aux enfants de 3 à 11 ans un environnement ludique pour découvrir et pratiquer l'anglais.

- **2025/2026 : une année pilote couronnée de succès !**

Cette première année, nous avons lancé des séances tous les mardis après l'école pour les enfants de maternelle. La transition entre l'école et ArchiGood est fluide : nous utilisons des locaux dans la maternelle, et les enfants peuvent être confiés à la garderie à la fin de chaque séance.

Un grand merci à la mairie, aux surveillants et aux enseignantes pour leur soutien !

Grâce à l'enthousiasme de 5 parents, nous avons commencé avec un petit groupe de 6 enfants, puis élargi progressivement l'accueil. Nous terminons l'année avec 9 enfants, soit 41% des effectifs de la maternelle !

Nous apprenons en faisant, et pour l'instant, nous pensons limiter chaque séance à 9 ou 10 enfants. Les places sont donc limitées si nous ne trouvons pas plus de bénévoles...

- **2026/2027 : ouverture aux enfants du primaire**



Pour l'année scolaire à venir, nous souhaitons étendre notre offre aux enfants du primaire, en plus de la maternelle. Nous serions ravis d'avoir le retour de parents que ça pourrait intéresser pour mieux planifier nos ressources.

**Envoyez-nous un email (wearearchigood@gmail.com) si :**

- Vos enfants (maternelle ou primaire) sont intéressés,
- Vous parlez anglais et souhaitez nous aider,
- Ou simplement si vous êtes curieux !

**Let's do this !**

## APE (ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES)

### UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS ET EN SOURIRES POUR L'APE D'ARCHIGNY

Depuis le mois de septembre, l'Association des Parents d'Élèves d'Archigny a poursuivi ses actions avec enthousiasme, en proposant de nouvelles manifestations tout en reconduisant celles qui rencontrent toujours autant de succès.

Nous remercions chaleureusement tous les habitants, parents et bénévoles qui ont répondu présents lors de notre marché d'automne. Grâce à votre participation, cette initiative conviviale - basée sur les dons de surplus de potager et la vente de cageots sur le parking de l'école - sera renouvelée dès septembre prochain.



Les enfants ont également pu profiter de nombreux moments festifs tout au long de l'année. La boum d'Halloween, très appréciée, reviendra le vendredi 16 octobre 2026.

La fête de Noël a, elle aussi, rassemblé les familles dans une ambiance chaleureuse. La prochaine édition se déroulera le vendredi 18 décembre 2026. Si le programme reste encore à définir, le goûter offert par l'APE ainsi que les cadeaux remis aux enfants par la municipalité resteront bien entendu des temps forts incontournables de cette journée.

Le 31 janvier, enfants et parents ont partagé un agréable moment à la patinoire de Châtelleraut. Puis, fin février, notre traditionnel Carnaval a animé les rues d'Archigny avec son cortège d'enfants déguisés, avant de se terminer par la mise à feu du bonhomme Carnaval. Un passage à la Résidence Autonomie a également permis d'apporter un peu de joie à nos aînés.



Le 7 mars, l'APE a eu la chance de participer au Rallye de la Vienne. Sous un beau soleil et au son des moteurs, hot-dogs, crêpes et rafraîchissements ont rencontré un franc succès.

Sans oublier nos ventes de madeleines Bijou et de chocolats de Noël, toujours très attendues.

Grâce à l'ensemble de ces manifestations, l'APE a pu contribuer activement au financement du voyage scolaire des classes de CE et CM au Puy du Fou, qui s'est déroulé du 22 au 24 avril. Cette aide a permis de réduire au maximum la participation demandée aux familles, limitée à 30 €. L'association a également participé au financement des sorties de fin d'année des classes de maternelle et de GS/CP.

Notre tombola est toujours en cours, et le tirage au sort aura lieu lors de la kermesse du 26 juin 2026.

Malheureusement, l'école devra faire face à une fermeture de classe à la rentrée prochaine. Mais vous pouvez compter sur une APE plus soudée que jamais, déterminée à continuer d'apporter de beaux projets et de nouveaux sourires à nos enfants.

Merci à toutes et à tous pour votre implication et votre soutien. Et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir grossir nos rangs

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

### UNE SAISON CONVIVIALE POUR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR D'ARCHIGNY

Le Club de l'Âge d'Or d'Archigny a organisé ses repas mensuels chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois.

Les après-midis belote et jeux divers se sont déroulés tous les jeudis dans une ambiance toujours chaleureuse et conviviale.



L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le jeudi 21 mai à la salle des fêtes. Elle a été suivie du repas de printemps auquel ont également participé des personnes des clubs voisins, dont certains adhérents des clubs d'Archigny, Cenon, Availles et Vouneuil.

Quelques membres du club ont aussi pris part aux repas organisés par ces différents clubs partenaires.

Aucun repas n'était prévu en juillet et en août pendant la période des vacances estivales. Les activités reprendront à partir du mois de septembre.

Notre traditionnel repas de Noël aura lieu le dimanche 6 décembre 2026 à la salle des fêtes.

## ARCHIGNY ACCUEIL ET FÊTES

### RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS ET PROJETS 2026

L'année 2025 s'est achevée avec la « soirée beaujolais » du 21 novembre 2025, au cours de laquelle 145 repas ont été servis à la salle des fêtes. Cette manifestation a rencontré un vif succès cette année au regard du nombre important de convives.

Puis, le 25 janvier 2026, la comédie Tout baigne de Pascal Elbé a suscité de nombreux éclats de rire parmi les 81 spectateurs présents tout au long de la représentation.



Le public ayant été conquis, une nouvelle pièce sera proposée en 2027.

Nous profitons également de cette publication pour remercier chaleureusement les bénévoles qui ont préparé les crêpes vendues au profit de l'Association durant l'entracte.

Le 28 février 2026 s'est déroulé le dîner dansant à la salle des fêtes, où 120 repas ont été servis.

Le mimosa disposé sur les tables diffusait une douce ambiance printanière, invitant les convives à savourer la choucroute préparée par M. Coquelin, traiteur à Bonnes. L'animation musicale assurée par Sylvie Guillot a permis de créer une atmosphère festive et conviviale, aussi bien sur la piste de danse que dans la salle, tout au long de la soirée.



Le 34e Rallye de la Vienne, organisé par l'Écurie Châtellerault-Poitou, a eu lieu le 7 mars 2026.

Sous un soleil radieux, le public, venu nombreux une nouvelle fois, a assisté à un spectacle grandiose offert par les pilotes lors de leur passage sur la place d'Archigny.

Notre association était présente au stand buvette-restauration installé sur la place de l'église et a bénéficié d'une affluente ininterrompue tout au long de la journée.

Une journée intense pour les bénévoles, avec le sentiment partagé d'un événement pleinement réussi.

Le 30 mai 2026 a eu lieu un défilé de tracteurs anciens au départ de la place d'Archigny.

Par ailleurs, Archigny Accueil et Fêtes apportera son soutien aux autres associations organisatrices d'événements ainsi qu'à la municipalité d'Archigny, notamment pour la fête de la musique, la fête nationale ou encore la fête des Acadiens.

Pour mémoire, l'Association a édité plusieurs ouvrages signés ou cosignés par Jean Dubois. Ils sont proposés à la vente auprès des membres de l'Association : Les moulins d'Archigny, 150 ans d'école à Archigny, Histoire d'eau à Archigny, Archigny, chronique d'une époque mouvementée, entre autres.

Toute l'équipe d'Archigny Accueil et Fêtes s'attache à participer activement à l'animation de la commune en organisant des manifestations festives et culturelles.

Grâce à votre présence, vous contribuez à la réussite de ces événements, et nous vous en remercions chaleureusement.

Faire partie d'une association est une expérience enrichissante. Vous avez des idées nouvelles et souhaitez vous investir ? Rejoignez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Retrouver tous nos événements à venir dans la rubrique *Agenda*.

## COMITÉ DE JUMELAGE ARCHIGNY – SAINT-LOUIS-DE-KENT

### ACTIVITÉS ET PROJETS 2026

Le 22 novembre 2025 avait lieu notre concert d'automne à l'église d'Archigny avec Michel Precastelli au piano et son fils Romain Precastelli au chant.



Malgré une météo une nouvelle fois peu favorable, cette manifestation a rencontré un beau succès avec la présence de 97 spectateurs.

Les artistes se sont dits prêts à revenir chanter et jouer parmi nous, cette fois à la salle des fêtes. Nous en avons bien pris note.

En ce début d'année 2026, notre assemblée générale ordinaire s'est tenue le 11 février, suivie de notre traditionnel repas au restaurant Le Lion d'Or.

Le 31 octobre prochain, nous recevrons Georges Chelon, auteur-compositeur-interprète de chansons à texte. Une large communication sera réalisée, comme nous en avons l'habitude. Le concert se déroulera à la salle des fêtes, avec probablement la mise en place d'un système de réservation.

Nous avons également commencé à réfléchir à une manifestation originale : un concert qui pourrait se tenir à l'église d'Archigny au printemps 2027. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans le prochain bulletin municipal.

Je profite de cette publication pour remercier chaleureusement les membres du Comité qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association, ainsi que tous nos bénévoles dont l'aide précieuse est indispensable, notamment lors de la rando-buffet, événement important pour notre Comité.

Nous vous souhaitons un très beau printemps ainsi qu'un bel été.

## UNE RANDONNÉE-BUFFET CONVIVIALE ET RÉUSSIE À ARCHIGNY

Le samedi 11 avril 2026, les participants avaient rendez-vous à la Ferme 6 à Archigny pour la traditionnelle rando-buffet organisée par le Comité de Jumelage « Archigny – Saint-Louis-de-Kent ».



Les inscriptions débutaient à partir de 8 h 30 et, dès 9 heures, 60 marcheurs étaient prêts à partir, motivés malgré une météo peu clémente.

Selon les nombreux retours des participants, le parcours, parfaitement préparé et balisé, a été particulièrement apprécié. Impossible de se perdre ! Certains passages avaient même été tondus pour faciliter la marche. Les randonneurs sont revenus bien mouillés, mais ravis de cette belle matinée.

Un grand bravo à notre secrétaire Serge Cardineaux, véritable maître d'œuvre de cette randonnée, pour le travail

réalisé dans l'étude du parcours, son balisage et toutes les attentions apportées afin que cette journée se déroule dans les meilleures conditions.

Puis vint le moment très attendu du réconfort après l'effort ! Comme chaque année, l'apéritif a été offert par la Présidente Monique Cardineaux.

Nous remercions également Monsieur le Maire d'Archigny ainsi que ses adjoints pour leur présence, que ce soit lors de la randonnée ou au moment du vin d'honneur.

L'heure du repas a ensuite rassemblé 67 convives autour de la table. Certains participants nous sont fidèles depuis de nombreuses années, notamment des habitants de Fontaine-le-Comte qui participent à cette manifestation à quatre depuis 2009. Un grand bravo et merci pour leur fidélité, ainsi qu'à toutes les autres personnes habituées de cette journée, sans oublier les nouveaux participants.



Que ce soit pour la randonnée ou pour le repas, la publicité et le bouche-à-oreille ont parfaitement fonctionné. Les participants étaient venus d'Yzeures-sur-Creuse, Availles-en-Châtellerault, Vouneuil-sur-Vienne, Naintré, Dissay, Montamisé, Châtellerault, Bellefonds, La Chapelle-Moulière, La Puye, Bonneuil-Matours, Targé et bien sûr d'Archigny. Que ceux qui auraient été oubliés veuillent bien nous en excuser.

Je tiens également à remercier chaleureusement les membres du Comité de Jumelage « Archigny – Saint-Louis-de-Kent » présents ce samedi, ainsi que les quatre amis bénévoles venus nous prêter main-forte et dont l'aide a été particulièrement précieuse.

Tout au long de cette journée, la convivialité et l'amitié étaient au rendez-vous. Un grand merci à toutes et à tous.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour célébrer le 20e anniversaire de la création du Comité de Jumelage « Archigny – Saint-Louis-de-Kent ».

## CINÉ CHEZ VOUS

### VIVE LE CINÉMA À ARCHIGNY !

Quand ces lignes seront publiées, la dix-huitième saison de cinéma sera terminée à Archigny. Nous reprendrons nos séances mensuelles dès le mois de septembre, rassurez-vous.

Ce fut une belle saison. Les publics aux séances ont été de plus en plus en nombre. Tous les fauteuils ont été vite occupés, il a fallu bien souvent rajouter des chaises. Grâce aux fauteuils confortables, nous arrivons enfin à retrouver le

## CINÉ CHEZ VOUS (SUITE)

public d'avant le COVID, pour reprendre l'habitude si sympa de se retrouver au cinéma entre nous, chez nous. Merci, mille mercis aux spectatrices et spectateurs de ces films projetés ici à Archigny.

Remerciements évidemment à toutes les municipalités qui depuis dix-huit ans soutiennent cette initiative culturelle en ruralité. Nous avons un outil incroyable entre une plateforme technique optimum, des sièges confortables peut-être bientôt un grand écran refait à neuf... Nous allons devenir la salle de cinéma du canton la mieux dotée.

Une précision que vous savez sans doute : l'association ne touche pas un centime des ventes de billets de cinéma. Tout cela est parfaitement contrôlé par les services. L'association Dem-Arch-Coopérative est porteuse du projet de façon totalement bénévole et tout cela ne tient que grâce à la ténacité et l'endurance de ses membres engagés, qu'ils en soient également remerciés.

Le cinéma à Archigny est intégré dans tout le circuit de distribution du cinéma et participe en cela à la défense de la production du cinéma dans notre pays. On le sait, le cinéma est une industrie (regardez les génériques, le nombre de personnes qui travaillent à un film). Ce n'est pas pour faire un « cocorico rabougris » que nous disons cela, mais, parce que dans tant de pays, la production cinématographique a quasi disparu (Italie, Allemagne, Yougoslavie, Hongrie ...). Dans ces pays, le cinéma est passé sous le laminoir du cinéma américain avec cette déferlante d'images souvent violentes, aux résolutions souvent attendues, aux scénarios écrits selon ce que cela rapportera.

Oui, ici à Archigny, nous ne sommes qu'une goutte d'eau, mais nous participons à ce fleuve qu'est le cinéma national fort de son esprit critique, de sa liberté de rire, de l'intensité de ses émotions. Oui, ici à Archigny, nous participons de cette défense de l'industrie du cinéma avec tous les professionnels de cette filière.

Venir au cinéma à Archigny c'est donc aussi participer à cette dimension essentielle du rayonnement de la culture de notre peuple et de sa longue histoire.

## COMITÉ DE JUMELAGE ARCHIGNY – WAWA2

### UNE ANNÉE 2026 PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ ET DU PARTAGE

Comme l'année précédente, 2026 se déroule sous le signe de l'action et du partage pour notre association. Entre logistique humanitaire, échanges culturels et projets gourmands, le comité de jumelage multiplie les initiatives.

#### Des containers en préparation :

Grâce à la générosité de l'hôpital, des maisons de retraite, des écoles et des particuliers, nous avons rassemblé un volume impressionnant de matériel. À ce jour, nous

comptons 50 lits médicalisés, des fauteuils roulants, de nombreux consommables, ainsi que des jouets, des livres et du matériel scolaire.



L'expédition s'organisera en deux temps :

Profitant de l'espace disponible dans un container affrété par le comité de jumelage de Vouillé, une partie de nos dons sera chargée durant le week-end du 19 au 21 juin 2026.

En parallèle, nous attendons un devis pour la mise à disposition d'un container sur notre lieu de stockage afin de planifier un envoi massif entre juin et août 2026.

#### Culture

- Théâtre

Le 8 mars dernier, la pièce de théâtre « À grands coups de poêle » a réuni 58 spectateurs. Un beau moment de rire et de convivialité, organisé dans le but de récolter des fonds pour financer nos missions au Togo.



- Littérature et jeunesse

Le livre de contes « Ti Koko et la fée Alfa », conçu par Françoise Glain, adhérente de notre association, s'autofinance désormais. Conformément à notre objectif, nous allons pouvoir offrir des exemplaires aux enfants de Gbadi N'Kougna qui correspondent avec les élèves d'Archigny.

#### Le projet chocolat « La Togolaise »

Ce projet autour du chocolat est né d'une rencontre entre le maire de Wawa (Togo), les comités de jumelage d'Archigny (86) et de Vouillé (86), ainsi que du savoir-faire de l'artisan chocolatier M. Berton, installé à Availles-en-Châtellerault (86).



Le projet s'est concrétisé le 27 janvier dernier avec la venue du maire de Wawa. Dans ses bagages : un échantillon de 20 kg de fèves de cacao confiées à M. Berton afin d'être transformées en 300 tablettes.

Aujourd'hui, la commercialisation de ce chocolat marque une étape clé de notre économie solidaire. Afin de soutenir cette démarche, M. Berton a proposé de reverser un pourcentage des ventes aux associations partenaires (comités

de jumelage Archigny–Gbadi N'Kougna et Vouillé–Tomegbé) afin de financer des microprojets dans les communautés et d'améliorer le quotidien des planteurs au Togo.

Si vous souhaitez soutenir ce projet, vous pouvez passer commande auprès de l'association, qui fera le lien avec la chocolaterie Berton.

Parallèlement à la mise en vente de ces premières tablettes, des discussions sont déjà engagées afin de pérenniser l'importation des fèves et de développer durablement ce chocolat sur le marché français.

## Agenda

Afin de financer nos futures actions, nous serons présents sur plusieurs vide-greniers de la région :

- Le 31 mai 2026 : à la ressourcerie de la laiterie d'Archigny
- Prochainement : au rendez-vous mensuel de Bonneuil-Matours

Un grand merci à tous les bénévoles et donateurs qui permettent à ces projets de voir le jour.

Pour tout renseignement sur les activités du comité de jumelage, vous pouvez contacter les membres de l'association.

Le bureau

- Présidente : Françoise Lefèvre – 06 88 54 83 13
- Secrétaire : Antoine Guillou
- Secrétaire adjoint : Alexis Barbotin
- Trésorière : Lucette Démaison – 06 83 70 71 10
- Trésorière adjointe : Brigitte Neveu – 06 46 14 07 73

## HISTOIRE ET PATRIMOINE D'ARCHIGNY

### VALORISER ET PRÉSERVER NOTRE MÉMOIRE LOCALE

L'association Histoire et Patrimoine d'Archigny (HPA), toujours engagée dans la valorisation de l'histoire et du patrimoine communal, a proposé à la précédente municipalité - démarche reprise par la nouvelle équipe - plusieurs aménagements destinés à mieux mettre en valeur l'identité historique d'Archigny.

De nombreux villages vivent aujourd'hui de leur patrimoine

historique et culturel ; pourquoi pas le nôtre ? Encore faut-il respecter et transmettre fidèlement son histoire.

### Régularisation des noms historiques de voies

Plusieurs erreurs de dénomination ont été relevées et vont être corrigées afin de retrouver les appellations historiques d'origine.

- Chavard (le moulin, le lieu-dit) Cette appellation est actuellement orthographiée Chavarré. Pourtant, aucun document historique ne mentionne ce nom. Dès 1230, le site était désigné comme le « moulin de Chouard », orthographe rapidement devenue « Chavard », utilisée durant des siècles avant d'être récemment déformée par méconnaissance. La plaque du pont sera remplacée.
- La ruelle de la Cour au Prince Cette voie est devenue au fil du temps le « chemin de la Cour au Prince », ce qui constitue une erreur historique. Cette cour remonte à la fondation de la Salle d'Archigny par le seigneur Guillaume d'Archigny au XIIIe siècle. À cette époque, il s'agissait bien d'une ruelle et non d'un chemin. La plaque sera donc corrigée.
- La rue Saint-Louis-de-Kent, anciennement chemin des Gazillières Cette voie portait autrefois le nom de « chemin joignant le bourg à Chavard », et cela jusqu'au XIXe siècle. À l'époque, elle traversait la forêt ainsi que les prés et zones humides des Gazillières, ce qui explique ensuite son changement de nom.
- Le chemin de Mogador Ce nom n'a pas d'origine archignoise : Mogador est une ville marocaine (Essaouira). Historiquement, cette voie était appelée « chemin des Jardins ».

Pour ces deux dernières voies, afin d'éviter aux riverains des démarches administratives coûteuses liées à un changement d'adresse, une plaque additive sera installée sous les plaques actuelles.

### Une nouvelle croix pour faire revivre la mémoire locale



La « Croix Chardon », disparue depuis longtemps, a été remplacée. Elle est implantée au croisement de la route des Flammes et du chemin de la Croix-Chardon.

Une plaque comportant un logo permettra d'accéder à l'historique de la famille Chardon sur le site de l'association : [hp-archigny.fr](http://hp-archigny.fr)

Cette croix sera bénie par le prêtre de la paroisse.

### Un engagement constant pour le patrimoine communal

HPA poursuit également l'entretien du dolmen, de la fontaine de la Deballière et de la Ligne de démarcation. L'association continue aussi de faire découvrir l'histoire acadienne à la Ferme n°6 et poursuit ses travaux d'écriture pour le plus grand plaisir de ses lecteurs.

## LES COUSINS ACADIENS DU POITOU

### UNE ASSOCIATION TOUJOURS DYNAMIQUE

L'association Les Cousins Acadiens du Poitou a tenu son assemblée générale le 28 février 2026 à La Puye. Toujours aussi dynamique, elle poursuit son développement avec enthousiasme : de 95 adhérents en 2023, elle est passée à 127 adhérents en ce début d'année 2026.

Un programme de permanences à la Ferme n°6 a été établi du 13 juin au 26 septembre, chaque samedi et dimanche.

Les 15 et 16 août, l'association Histoire et Patrimoine vous accueillera à la Ferme n°6.

Comme chaque année depuis 1985, la Fête acadienne se déroulera le 15 août au lieu-dit Les Huit Maisons, à la Ferme n°10. Cette édition 2026 sera animée par le groupe québécois Mountain Daisies.



Photo de l'édition 2025

Les Cousins Acadiens vous invitent à venir découvrir l'histoire acadienne et visiter le nouvel espace acadien de la Ferme n°6.

En dehors des permanences, les visites sont possibles sur rendez-vous au 06 82 09 57 46 ou 06 24 56 96 36.

## LOCUS TIERS LIEU

### LA LAITERIE : UN LIEU DE VIE ET DE PARTAGE

La ressourcerie Le LOCUS, bientôt renommée la « Laiterie » en souvenir de l'ancienne activité du lieu, vous accueille dans un espace convivial mêlant café associatif et vente solidaire d'articles de seconde main : meubles, vaisselle, jouets, outillage et bien d'autres objets à prix solidaire.

Des soirées concerts et plusieurs ateliers (réparation, couture, relooking de meubles...) seront également proposés selon les possibilités et la disponibilité des bénévoles.

Nous invitons la population à venir découvrir ce lieu chargé d'histoire et notre activité.

Au plaisir de vous y rencontrer !

Isabelle Le Goubin, Présidente de l'association, accompagnée de son collectif de bénévoles engagés pour vous satisfaire.

## PAROLES DE CHATS & ARCHIGNY

### UNIS POUR NOS FÉLINS COMMUNAUX

La Mairie d'Archigny et l'association **Paroles de Chats** collaborent étroitement via une convention pour gérer la population féline locale. Voici un point sur nos actions, nos protégés et nos rendez-vous jusqu'en décembre 2026.

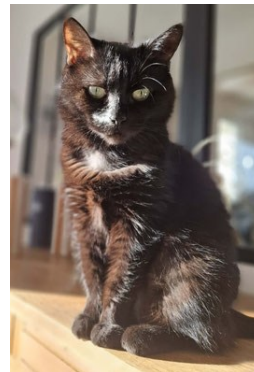
### L'Urgence de la Stérilisation : Agir à la source

Un couple de chats peut engendrer jusqu'à **20 000 descendants en 4 ans**. Sans contrôle, la prolifération entraîne misère, maladies et nuisances. La stérilisation est l'unique solution éthique et efficace pour stabiliser la population et protéger la santé des chats de notre commune.

### Habitants : Votre rôle de veilleur

Vous êtes nos yeux sur le terrain ! **Signalez-nous (à nous ou à la mairie) rapidement** tout chat errant, abandonné ou non identifié. Plus l'intervention (stérilisation ou soin) est précoce, plus la situation reste sous contrôle. Ne laissez pas une colonie s'installer sans nous alerter.

### Nos loulous à l'adoption



Nos familles d'accueil font un travail formidable. Voici cinq coeurs à prendre :

- **Zouby** : Grand observateur indépendant. C'est un "chat de jardin" qui a besoin d'espace et de liberté.
- **Luna** : Douceur et discrétion. Une petite chatte timide qui fleurit dès qu'elle se sent en confiance.

### Appel aux Familles d'Accueil (FA)

Nous recherchons activement des foyers temporaires. **Être FA, c'est quoi ?** C'est héberger un chat chez soi le temps de lui trouver des adoptants. L'association prend en charge les frais vétérinaires. C'est une aide vitale : sans FA, nous ne pouvons plus prendre de nouveaux chats en charge. **Nous avons besoin de vous !**

### Calendrier des manifestations

Venez nous rencontrer et nous soutenir lors de nos prochains événements :

- **Juin 2026** : Grande collecte de croquettes, litières et accessoires à **Zoomalia Châtelleraut**.
- **Printemps/Été 2026** : Présence sur diverses brocantes locales (dates à préciser).
- **Septembre 2026** : Fête de l'Été d'Ark 79 à **Ste Soline**.
- **2026 (Continu)** : Poursuite des campagnes de trappage et stérilisation sur Archigny.

**CONTACTEZ-NOUS** : Tél : 07 66 54 27 61

[assoparolesdechats@mail.com](mailto:assoparolesdechats@mail.com)

# LES ENTREPRISES ARCHIGNOISES

## AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX

### APICULTURE

**Stéphane Clavurier**  
06 73 14 17 47

### COOPÉRATIVES AGRICOLES

**La Tricherie**  
Les Petits Partenais

**Terrena**  
La Jarrie

### MARAICHAGE

**La P'tite Ferme Pays'âne**  
06 73 67 80 72

### PRODUITS BIO

**Thierry Sacrez**  
05 49 85 21 29

### VOLAILLES & OEUFS

**Ferme du Petits Partenais**  
06 63 39 56 76  
Les Petits Partenais

## COMMERCE ET ARTISANS

### ALIMENTATION / ÉPICERIES

**Le Comptoir**  
06 99 03 77 14  
3 Pl. du 8 mai 1945

### ARTISANAT D'ART

**Éva Aurich**  
06 12 65 21 67  
*Galerie d'art, peinture, dessin, photographie*

**Gilles Fromonteil**  
06 18 44 18 59  
Ancienne Laiterie - Chavard  
*Sculptures céramiques*

### COIFFURE / ONGLERIE

**Au P'ti Coiffeur**  
05 49 21 78 56  
56 rue Roger Furgé  
*Coiffures mixtes, barbier, ongles*

**Irina Coiffure**  
06 14 91 37 30  
17 Pl. du 11 novembre  
*Coiffures mixtes, ongles*

**Créatif Anaïs (à domicile)**  
06 31 50 08 16

## BOULANGERIES / PÂTISSERIES

**O'Délices de Cathy**  
06 41 73 37 58  
3 Chemin de la croix chardon  
*Vente d'entremets, tartes, number cake, cake design sur commande*

## DÉSINSECTISATION / DÉRATISATION / DÉSINFECTION

**SOS Frelon Vienne**  
06 65 27 96 54

## GARAGE / RÉPARATION AUTOMOBILE

**Joël Parizet**  
06 17 48 22 31  
6 rue Roger Furgé

## MARQUINERIE

**François Maingault**  
06 17 50 43 59

## MÉTIER DU BÂTIMENT

### AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

**Romain Verdun**  
06 78 12 18 42  
*Pose de cuisine et dressing, montage de meubles, bricolages divers.*

### CHARPENTE / COUVERTURE

**Romain Duvault**  
06 99 46 03 40

**Ripoteau Frères**  
07 86 38 80 06

### ÉLECTRICITÉ

**SARL Arnaud Tessier**  
06 37 34 56 84

### MAÇONNERIE / RÉNOVATION DE BÂTIMENT / TERRASSEMENT

**Quentin Mérieault**  
06 77 83 74 46  
*Travaux de maçonnerie, rénovation ancienne, démoussage couverture*

**LP-Rénovation**  
06 59 33 74 11  
*Travaux de maçonnerie, couverture, terrassement*

**Benoit Allard**  
06 24 11 18 57  
*Rénovation de bâtiments*

**ARB Terrassement**  
06 95 63 30 14  
*Terrassement, démolition, livraison de graviers*

## TOURNEUR SUR BOIS

**Christophe Guionnet**  
06 98 38 15 83

## HÉBERGEMENTS ET RESTAURANTS

### HÉBERGEMENTS

**Castel de la Talba**  
06 80 90 12 40  
2 Lieu-dit La Talbardière

**Clos Vanguel**  
06 44 28 74 44  
2 Lieu-dit Vanguel

**Jean-Pierre Marolleau**  
06 37 99 55 48

**Gérard Brousseau**  
06 70 19 64 13

### RESTAURATION

**Mireille Martin**  
07 81 06 23 28  
39 rue Roger Furgé  
*Vente à emporter*

## SERVICES

### AIDE ADMINISTRATIVE

**Signature Administrative**  
07 68 58 48 79

### ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS

**JARDIN TOUT NET**  
06 43 25 19 70

**MT Paysage**  
07 86 87 97 93

### GARDE D'ANIMAUX ET ACCESSOIRES

**Angélique Meunier**  
06 49 61 16 83  
*Gardiennage de chevaux, équitation*

**Les Guerriers du Vent**  
06 31 71 94 18  
*Pension canine*

**La Colline aux Créas, by Laëticia**  
06 27 05 22 83  
*Vente d'accessoires pour animaux de compagnies fait main*

### TRANSPORT

**Taxi 86 Secours**  
06 83 28 42 58

Pour toute demande de modification ou de suppression des informations figurant sur cette page, veuillez contacter la mairie.

# AGENDA ET FESTIVITÉS 2026

JUIN

ARCHIGNY

Médiathèque(s)  
RÉSEAU DE CHÂTELLERAULT



## HEURE DU CONTE

Mercredi 17 juin 10h30

Moment partagé autour  
d'une ou plusieurs histoires  
Pour les enfants dès 3 ans

GRATUIT - Inscription conseillée

05 49 02 08 49   
mediatheque.archigny@grand-chatellerault.fr  
mediatheques.grand-chatellerault.fr

GRAND  
CHÂTELLERAULT  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

### 20 FÊTE DE LA MUSIQUE

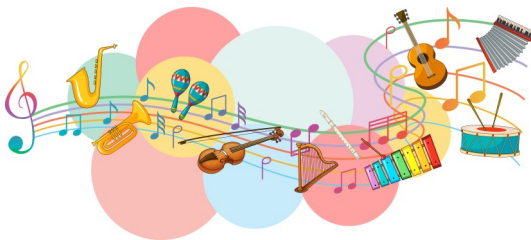
Organisée par : Comité de jumelage Archigny - Wawa 2

En partenariat avec la municipalité

À partir de 19h

Sur la place de l'église

Avec la participation de plusieurs artistes de la commune



JUILLET

### 18 REPAS & BAL DES POMPIERS

Organisé par : L'Amicale des Pompiers d'Archigny et de Monthoiron

Au plan d'eau

Suivi du traditionnel feu d'artifice

#### FEU D'ARTIFICE

Organisé par : la municipalité

Au plan d'eau

JUILLET (SUITE)

### 29 CARAVANES DES SPORTS

Organisé par : la municipalité

Au stade de foot

### 30 BISTROT GUINGUETTE

Organisé par : la municipalité

En partenariat avec Archigny Accueil et fêtes

Au plan d'eau

À partir de 19h

Avec la participation du groupe Cactus Candies

Repas à 15€ sur réservation

AOÛT

### 05 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Organisé par : Histoire et Patrimoine d'Archigny

À 15h

### 15 FÊTE ACADIENNE

Organisé par : Les Cousins Acadiens du Poitou

Lieu-dit Les Huit Maisons, Ferme n°10

Avec la participation du groupe Québécois,

Mountain Daisies

SEPTEMBRE

### 13 MARCHÉ GOURMAND

Organisée par : Archigny Accueil et Fêtes

Place du 11 novembre et du 8 mai, Archigny

(programmation en cours)

### 19 JOURNÉE DU PATRIMOINE : Visites commentées de l'église Saint Georges d'Archigny

Organisée par : Histoire et Patrimoine d'Archigny

À l'église Saint Georges d'Archigny

À 14h30 et 16h



OCTOBRE

### 03 MARCHÉ SOLIDAIRE *Octobre Rose*

Organisé par : Comité de jumelage Archigny - Saint Louis de Kent

En partenariat avec la municipalité

(programmation en cours)

### 11 BALADE MOTO SOLIDAIRE *Octobre Rose*

Organisé par : la municipalité et M. Boyer

(programmation en cours)



**11 BOURSE D'ÉCHANGE**  
Organisé par : Moto Club Les Pédaches d'Archigny  
Place du 11 novembre, Archigny

**16 BOUM D'HALLOWEEN**  
Organisé par : l'APE  
À la salle des fêtes



**31 CONCERT**  
Organisé par : Comité de jumelage Archigny - Saint Louis de Kent  
À la salle des fêtes  
Avec l'auteur compositeur interprète « Georges CHELON ».

## NOVEMBRE

**20 SOIRÉE BEAUJOLAIS**  
Organisée par : Archigny Accueil et Fêtes  
À la salle des fêtes

## DÉCEMBRE

**06 REPAS DE NOËL**  
Organisée par : Club de l'Age d'Or  
À la salle des fêtes

**12 REPAS DES AINÉS**  
Organisée par : la municipalité  
À la salle des fêtes

**18 FÊTE DE NOËL**  
Organisé par : l'APE  
À la salle des fêtes



### AVIS AUX AMATEURS DE MARCHÉ À PIED !

Chaque mercredi, un groupe de marcheurs d'Archigny se réunit pour une balade conviviale de **5 à 8 km**, adaptée selon la météo... et la motivation du jour !

Que vous soyez marcheur régulier ou simple curieux, **tout le monde est le bienvenu** pour partager un moment agréable en plein air.

**Rendez-vous** : Place du 11 Novembre, face à la mairie, près de l'abri bus ; à **14h30**

Envie de rejoindre le mouvement ? N'hésitez plus !

## VISITES SUR RENDEZ-VOUS

### VISITES FERME ACADIENNE N°6

Par Les Cousins Acadiens du Poitou,  
prise de rendez-vous au 06 82 09 57 46 ou 06 24 56 96 36

### CIRCUIT COMMENTÉ DE LA LIGNE DE DÉMARCAISON (1939-1943) ET/OU VISITES FERME ACADIENNE N°6

Par Histoire et Patrimoine d'Archigny,  
prise de rendez-vous au 05 49 21 23 85 ou 06 35 27 00 60

## AUTRE RENDEZ-VOUS



**VIDE-GRENIER SOLIDAIRE**  
RELAIS POUR LA VIE

**DIMANCHE 5 JUILLET 2026**  
à partir de 6h30  
COMPLEXE SPORTIF DU PEURON  
CHAUVIGNY

**2.00 €**  
LE MÈTRE  
LINÉAIRE

- Animations
- Restauration sur place
- Buvette

### RÉSERVATIONS & INFORMATIONS

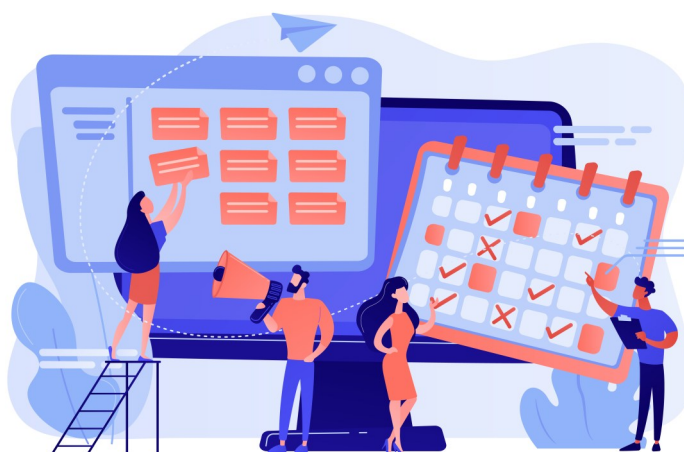
AVANT LE 27 JUIN

☎ 06 15 02 97 69

☎ 05 49 47 10 15

✉ [cd86@ligue-cancer.net](mailto:cd86@ligue-cancer.net)

LA LIGUE  
CONTRE  
LE CANCER  
Comité de la Vienne



# ARCHIGNY

## EN IMAGES

